

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Vallée de l'Indre

Avis aux Abonnés

Le SMAEP-BVI doit prochainement réaliser les travaux programmés sur son site de Chanteloup à Huismes, rendant indisponible ce forage du 17 novembre au 16 décembre.

Pendant cette période, tous les abonnés de la commune seront alimentés par notre deuxième forage de Villiers à Saint Benoit La Forêt.

L'eau de Villiers présente un dépassement de qualité sur le paramètre atrazine-déséthyl-deisopropyl qui est normé à 0,10µg/l.

L'arrêté préfectoral n° 23E05 nous a autorisé par dérogation une valeur de 0,30µg/l avec en contrepartie, nécessité pour le Syndicat de mettre en place une solution de traitement adaptée. Les travaux nécessaires commenceront en 2026, pour s'achever mi 2027.

Il convient de noter que les valeurs maximales atteintes pour le paramètre ont été pour 2023 et 2024 de 0,12µg/l et de 0,13µg/l à ce jour en 2025. Elles restent bien inférieures à celles définies pour limiter l'usage de l'eau.

Vous pourrez donc continuer sans aucune restriction à consommer l'eau du robinet.

Pour le SMAEPBVI

Le Président



SMAEP de la Basse Vallée de l'Indre

Mairie

37420 RIGNY-USSE